

6. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COMPIEGNE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 11 MARS 2026

OBJET

5 – ADOPTION DES
BUDGETS PRIMITIFS
2026 – Budget
principal et Budgets
annexes Portage de
Repas et CHRS

Date de
convocation :

02/03/2026

Date d'affichage :

Nombre de
membres
présents ou
représentés :

11

Date d'affichage :

Date de
transmission :

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 11 mars à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Compiègne s'est réuni en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine DE FIGUEIREDO, Vice-Présidente déléguée.

Étaient présents :

- 1/ Madame Sandrine DE FIGUEIREDO, adjointe chargée des affaires sociales,
- 2/ Madame Dominique RENARD, adjointe chargée de la petite enfance,
- 3/ Monsieur Xavier BOMBARD, conseiller municipal délégué aux comités d'intérêts locaux de quartiers, au quartier Saint-Lazare/Les Avenues, aux affaires scolaires, à la réussite éducative et à la parentalité
- 4/ Madame Christine JUDEK, représentante de l'UDAF,
- 5/ Monsieur Gamal HARIDY, au titre de représentant de la jeunesse, ancien directeur du BIJ,
- 6/ Madame Grazyna ROGÉ, au titre de personne qualifiée, représentant les personnes âgées,
- 7/ Madame Pascale KERFOURN, au titre de l'Association « Équipe Saint-Vincent »,
- 8/ Monsieur Rémi LEMAISTRE, en qualité de représentant des associations des personnes handicapées du département, sur proposition de l'Association des Paralysés de France,
- 9/ Madame Marie-Christine LEGROS, conseillère municipale déléguée auprès de l'adjointe aux affaires sociales, chargée des personnes en situation de handicap,
- 10/ Madame Solange DUMAY, conseillère municipale, déléguée à l'action culturelle en milieu scolaire

Était représentée :

- 1/ Madame Dominique BONAT, au titre de personne qualifiée,

Étaient absents excusés :

- 1/ Monsieur Philippe MARINI, Président du CCAS, Maire de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise,
- 2/ Monsieur Alexis DERACHE, au titre d'association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
- 3/ Monsieur Jean-Marc DEMOUY, au titre de personne qualifiée,

Étaient absents :

- 1/ Madame Sophie SCHWARZ, conseillère municipale
- 2/ Madame Jihade OUKADI, conseillère municipale déléguée à l'emploi des jeunes, aux centres de loisirs, à la coopération décentralisée, et au quartier Les Maréchaux
- 3/ Madame Monia LHADI, conseillère municipale, déléguée aux équipements publics et à la concertation dans le cadre de la Politique de la Ville

5 - Adoption des Budgets Primitifs 2026 - Budget Principal et Budgets Annexes : Portage de Repas et Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Rapporteur : Sandrine DE FIGUEIREDO

Dans le prolongement du débat d'orientations budgétaires et sur la base du rapport de présentation et des maquettes budgétaires ci-annexées qui détaillent les budgets primitifs 2026 suivants :

- Budget Principal
- Budgets Annexes :
 - Portage de Repas
 - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil d'administration de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Le Conseil d'Administration,

Entendu le rapport présenté par Sandrine DE FIGUEIREDO, Vice-Présidente du CCAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4,

Vu la délibération du 5 octobre 2023, portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération du 11 février 2026, relative au débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport détaillé de présentation des Budgets Primitifs,

Vu les maquettes budgétaires,

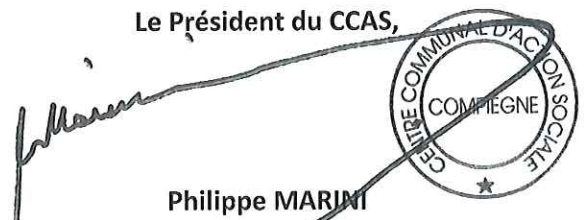
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représenté,
11 voix pour,

ADOPTE les Budgets Primitifs de l'exercice 2026 du CCAS, du Portage de Repas et du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

AUTORISE Monsieur le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Fait et délibéré à Compiègne, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,
Pour copie conforme,

Le Président du CCAS,



Philippe MARINI





VILLE DE
COMPIÈGNE

Budgets primitifs 2026
Rapport de présentation
Budget principal et budgets
annexes

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF

S'LO

Budgets primitifs 2026 : Budget principal et budgets annexes

Budget principal :

- Prévisions budgétaires par section et évolution
- Détail section de fonctionnement par actions
- Section d'investissement

Budget annexe Portage des Repas

Budget annexe CHRS

- Vue d'ensemble
- Détail fonctionnement
- Détail investissement



Budget principal

Prévisions budgétaires par section et évolution

	Crédits budgétaires 2023	Crédits budgétaires 2024	Crédits budgétaires 2025	Prévisions 2026	Evolution 2026/2025	
					En €	En %
Fonctionnement	1 407 702	1 240 093	1 292 256	1 320 167	27 912	2,1%
Investissement	186 776	459 659	488 922	250 633	- 238 289	-95,1%
Total	1 594 478	1 699 752	1 781 177	1 570 800	- 210 377	-13,4%

Un budget global en baisse de 13,4 %. Cette baisse est liée au versement en 2024 d'une part importante de la subvention d'équipement versée au CHRS.

Des dépenses de fonctionnement prévues pour un montant de 1 320 167 € financées notamment par la subvention de la Ville : 470 00 €.

Une section d'investissement évaluée à 250 633 €, comprenant notamment 138 k€ de restes à réaliser, dont 136 k€ de subventions d'équipement pour le CHRS.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF





Budget principal

Détail section de fonctionnement par actions

Dépenses de fonctionnement

	Crédits budgétaires 2023	Crédits budgétaires 2024	Crédits budgétaires 2025	Prévisions 2026	Evolution 2026/2025	
					En €	En %
Autres actions et Séniors	687 923	596 243	618 306	636 315	18 009	2,8%
Maison des Parents	57 709	60 100	53 750	50 000	- 3 750	-7,5%
Maison relais	317 550	282 950	291 900	290 300	- 1 600	-0,6%
Baux glissants	121 420	116 000	118 000	129 052	11 052	8,6%
PRE	190 400	179 800	210 300	214 500	4 200	2,0%
Plan Grand Froid	32 700	5 000	-	-	-	-
Total	1 407 702	1 240 093	1 292 256	1 320 167	27 912	2,1%

Recettes de fonctionnement

	Crédits budgétaires 2023	Crédits budgétaires 2024	Crédits budgétaires 2025	Prévisions 2026	Evolution 2026/2025	
					En €	En %
Autres actions et Séniors	892 802	598 893	715 829	725 485	9 657	1,3%
Maison des Parents	47 000	77 260	38 700	41 682	2 982	7,2%
Maison relais	253 000	260 600	308 227	324 000	15 773	4,9%
Baux glissants	78 100	127 100	85 000	85 000	-	0,0%
PRE	136 800	176 240	144 500	144 000	- 500	-0,3%
Plan Grand Froid	-	-	-	-	-	-
Total	1 407 702	1 240 093	1 292 256	1 320 167	27 912	2,1%

• Détail pages suivantes



BUDGET PRINCIPAL

Détail section de fonctionnement par action : **Autres actions et Séniors**

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
C.C.A.S.				
RESULTAT CUMULE N-1	382 289,62 €	251 588,13 €	280 782,55 €	316 769,09 €
TOTAL RECETTES	362 000,00 €	390 000,00 €	555 615,00 €	643 000,00 €
<i>Concessions cimetières</i>	10 000,00 €	0,00 €		
<i>Subvention FSE</i>	27 000,00 €	45 000,00 €	21 615,00 €	108 000,00 €
<i>Subvention Ville</i>	265 000,00 €	265 000,00 €	470 000,00 €	470 000,00 €
<i>Excédent budget annexe</i>	60 000,00 €	80 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
<i>Autres recettes</i>	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL DEPENSES	598 893,29 €	506 883,17 €	533 335,62 €	551 665,00 €
<i>Secours d'urgence</i>	33 000,00 €	30 000,00 €	5 000,00 €	7 000,00 €
<i>Aides</i>	240 000,00 €	171 183,17 €	160 000,00 €	160 000,00 €
<i>Tickets CAP Alimentation</i>	100 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €
<i>Tickets CAP Energie</i>	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
<i>Personnel</i>	27 000,00 €	45 500,00 €	94 228,51 €	108 000,00 €
<i>Autres dépenses</i>	158 893,29 €	90 200,00 €	104 107,11 €	106 665,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-236 893,29 €	-116 883,17 €	22 279,38 €	91 335,00 €
RESULTAT CUMULE N	145 396,33 €	134 704,96 €	303 061,93 €	408 104,09 €
	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
ANIMATIONS SENIORS				
RESULTAT CUMULE N-1	-162 738,66 €	-242 206,22 €	-314 100,32 €	-407 915,39 €
TOTAL DEPENSES	89 030,00 €	89 360,00 €	84 970,00 €	84 650,00 €
<i>Prestation repas et voyage</i>	67 530,00 €	64 360,00 €	64 360,00 €	70 000,00 €
<i>Autres dépenses</i>	21 500,00 €	25 000,00 €	20 610,00 €	14 650,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-89 030,00 €	-89 360,00 €	-84 970,00 €	-84 650,00 €
RESULTAT CUMULE N	-251 768,66 €	-331 566,22 €	-399 070,32 €	-492 565,39 €

Activités en faveur des séniors relativement stables : voyages, repas, animations théâtres et goûters, distribution de chocolats
Maintenance d'un fort niveau d'aide
Les lignes de dépenses sont en légère progression par rapport au BP 2025



BUDGET PRINCIPAL

Détail section de fonctionnement par action : Maison des Parents

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
MAISONS DES PARENTS				
RESULTAT CUMULE N-1	33 493,34 €	-11 473,87 €	4 975,74 €	-6 625,64 €
TOTAL RECETTES	47 000,00 €	77 260,00 €	38 700,00 €	41 682,00 €
<i>Subvention DDETS</i>	<i>14 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>		
<i>Subvention CAF et cité éducative</i>	<i>25 000,00 €</i>	<i>57 260,00 €</i>	<i>38 700,00 €</i>	<i>41 682,00 €</i>
<i>Autres recettes</i>	<i>8 000,00 €</i>	<i>20 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	
TOTAL DEPENSES	57 709,00 €	60 100,00 €	53 750,00 €	50 000,00 €
<i>Honoraires</i>	<i>33 509,00 €</i>	<i>42 000,00 €</i>	<i>37 500,00 €</i>	<i>39 600,00 €</i>
<i>Autres dépenses</i>	<i>24 200,00 €</i>	<i>18 100,00 €</i>	<i>16 250,00 €</i>	<i>10 400,00 €</i>
RESULTAT D'EXECUTION	-10 709,00 €	17 160,00 €	-15 050,00 €	-8 318,00 €
RESULTAT CUMULE N	22 784,34 €	5 686,13 €	-10 074,26 €	-14 943,64 €

Début des actions dans le cadre de la Maison des Parents en Mars 2022, progression du nombre de familles accompagnées.

178 nouvelles familles inscrites en 2025

812 familles inscrites depuis l'ouverture en 2022

75 % des familles accompagnées par le Maison des Parents habitent dans un quartier prioritaire de la Ville

En conséquence, maintien du budget au niveau de 2026.

Recettes non perçues en 2023 reportées sur 2024, générant une baisse affichée en 2025 et 2026.



BUDGET PRINCIPAL

Détail section de fonctionnement par action : **Maison Relais**

MAISON RELAIS	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
RESULTAT CUMULE N-1	70 863,31 €	114 899,57 €	121 917,80 €	190 221,71 €
TOTAL RECETTES	253 000,00 €	260 600,00 €	308 227,00 €	324 000,00 €
<i>Subvention DDETS</i>	130 000,00 €	130 000,00 €	174 627,00 €	174 000,00 €
<i>Allocation logement</i>	65 000,00 €	61 000,00 €		150 000,00 €
<i>Redevance locataires</i>	55 000,00 €	66 000,00 €		
<i>Autres recettes</i>	3 000,00 €	3 600,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES	317 550,00 €	282 950,00 €	291 900,00 €	290 300,00 €
<i>Loyer</i>	130 000,00 €	115 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €
<i>Fluides</i>	43 000,00 €	45 400,00 €	36 000,00 €	35 800,00 €
<i>Personnel</i>	99 000,00 €	92 000,00 €	96 600,00 €	98 000,00 €
<i>Autres dépenses</i>	45 550,00 €	30 550,00 €	29 300,00 €	26 500,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-64 550,00 €	-22 350,00 €	16 327,00 €	33 700,00 €
RESULTAT CUMULE N	6 313,31 €	92 549,57 €	138 244,80 €	223 921,71 €

Stabilité des dépenses entre 2025 et 2026

Les recettes sont ajustées sur celles perçues dans l'année

Les dépenses de 2026 d'un montant de 290 300 euros incluent la masse salariale de 2 agents, les frais de siège, les frais de fonctionnement liés à la location des logements.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF





BUDGET PRINCIPAL

Détail section de fonctionnement par action : Baux Glissants

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
BAUX GLISSANTS				
RESULTAT CUMULE N-1	54 414,88 €	-7 207,76 €	-6 505,95 €	-9 487,61 €
TOTAL RECETTES	78 100,00 €	127 100,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
<i>Subvention DDETS</i>	48 000,00 €	76 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
<i>Redevance Résidents</i>	30 000,00 €	51 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
<i>Autres recettes</i>	100,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES	121 419,54 €	116 000,00 €	118 000,00 €	129 052,32 €
<i>Location</i>	30 000,00 €	32 000,00 €	31 000,00 €	36 776,00 €
<i>Charges locatives</i>	15 000,00 €	20 000,00 €	22 000,00 €	26 776,32 €
<i>Personnel</i>	71 500,00 €	64 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
<i>Autres dépenses</i>	4 919,54 €	0,00 €	5 000,00 €	5 500,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-43 319,54 €	11 100,00 €	-33 000,00 €	-44 052,32 €
RESULTAT CUMULE N	11 095,34 €	3 892,24 €	-39 505,95 €	-53 539,93 €

Une augmentation des dépenses est prévue en raison de l'actualisation des loyers et des charges locatives.

Les recettes sont stables, la subvention de la DDETS est attribuée pour une durée de 3 ans.

L'agent en charge a diminué son temps de travail mais un renfort est mis en place 2 jours par semaine avec l'accord de DDETS.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF





BUDGET PRINCIPAL

Détail section de fonctionnement par action : Plateforme de Réussite éducative

P. R. E.	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
RESULTAT CUMULE N-1	54 091,04 €	5 595,22 €	-24 554,30 €	-98 124,94 €
TOTAL RECETTES	136 800,00 €	176 240,00 €	144 500,00 €	144 000,00 €
<i>Subvention PRE</i>	109 000,00 €	134 240,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €
<i>Subvention cité éducative</i>	22 000,00 €	42 000,00 €	10 000,00 €	14 000,00 €
<i>Autres recettes</i>	5 800,00 €	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES	190 400,00 €	179 800,00 €	210 300,00 €	214 500,00 €
<i>Honoraires PRE</i>	73 000,00 €	71 000,00 €	85 000,00 €	95 500,00 €
<i>Honoraires Cité éducative</i>	54 000,00 €	19 500,00 €	105 600,00 €	106 000,00 €
<i>Personnel</i>	38 000,00 €	64 000,00 €	19 700,00 €	13 000,00 €
<i>Autres dépenses</i>	25 400,00 €	25 300,00 €	-65 800,00 €	-70 500,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-53 600,00 €	-3 560,00 €	-65 800,00 €	-70 500,00 €
RESULTAT CUMULE N	491,04 €	2 035,22 €	-90 354,30 €	-168 624,94 €

Stabilité des recettes par rapport à 2025, la subvention DDETS est attribuée pour une durée de 3 ans.
Les dépenses sont en légère hausse afin de prendre en compte l'inflation.
En 2025, 263 enfants ont été accompagnés dans le cadre de la Plateforme de réussite éducative.
La durée de l'accompagnement est de 12 mois.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF





BUDGET PRINCIPAL

Détail section de fonctionnement par action : Plan Grand Froid

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
PLAN GRAND FROID				
RESULTAT CUMULE N-1	98 388,30 €	97 698,10 €	97 698,10 €	97 648,10 €
TOTAL RECETTES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Subvention DDETS</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES	32 700,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Autres dépenses</i>	32 700,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-32 700,00 €	-5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE N	65 688,30 €	92 698,10 €	97 698,10 €	97 648,10 €

Depuis 2022, l'État n'assume plus le financement du plan grand froid, il est proposé que le budget du CCAS assume sur ses ressources propres la dépense correspondante.

Pas d'ouverture du gîte sur le début d'année 2026 car pas de besoin sur le territoire.

En cas d'ouverture, le personnel sera pris en charge par la Ville (vacataires).

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF





Budget principal

Section d'investissement

La section d'investissement est évaluée à 250 633 € contre 496 097 € en 2025.

La différence résulte de la subvention d'équipement en faveur du CHRS. 136 k€ restent engagés en 2026 afin de verser le solde de subvention au CHRS après clôture de l'opération.

Il est rappelé qu'en 2023, le CCAS a perçu des recettes résultant de la vente de la maison sise rue des Acacias (604 k€). Cette vente a permis le financement, en partie, de la subvention au CHRS.

L'amortissement de la subvention versée permet une augmentation des recettes sur le BP 2026, qui permettent d'assurer les besoins d'investissement qui pourraient s'avérer nécessaires dans le cours de l'année comme un nouveau logiciel pour le suivi de nos actions.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF





Budget annexe : Portage de repas

Ce budget ne comporte qu'une section de fonctionnement.

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
Portage de Repas				
RESULTAT CUMULE N-1	90 317,46 €	77 151,66 €	39 693,25 €	69 434,87 €
TOTAL RECETTES	290 000,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €	270 000,00 €
Participation adhérents	290 000,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €	270 000,00 €
Autres recettes				
TOTAL DEPENSES	380 317,46 €	357 151,66 €	319 693,25 €	339 434,87 €
Achat de repas	256 167,46 €	232 701,66 €	222 443,25 €	240 000,00 €
Location de véhicule	20 000,00 €	20 000,00 €	23 000,00 €	25 000,00 €
Reversement au budget Principal	60 000,00 €	80 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Autres dépenses	44 150,00 €	24 450,00 €	14 250,00 €	14 434,87 €
RESULTAT D'EXECUTION	-90 317,46 €	-77 151,66 €	-39 693,25 €	-69 434,87 €
RESULTAT CUMULE N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les prévisions budgétaires tiennent compte des réalisations de 2025.

Ces crédits budgétaires intègrent le report du résultat de fonctionnement 2025 de 69 435 €.

Il est par ailleurs prévu le reversement d'une partie de l'excédent au budget principal de 60 000 €.

Pour rappel, les charges salariales sont non intégrées puisque supportées par la Ville.



Budget annexe : CHRS

Détail de la section de fonctionnement

CHRS	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
RESULTAT CUMULE N-1	166 195,69 €	207 607,70 €	111 001,30 €	70 499,63 €
TOTAL RECETTES	190 000,00 €	195 000,00 €	221 800,00 €	238 700,00 €
Subvention DDETS	170 000,00 €	170 000,00 €	201 800,00 €	202 000,00 €
Autres recettes	20 000,00 €	25 000,00 €	20 000,00 €	36 700,00 €
TOTAL DEPENSES	356 195,69 €	402 607,70 €	332 801,30 €	309 199,63 €
Fluides	21 500,00 €	32 500,00 €	34 300,00 €	23 600,00 €
Personnel	120 109,28 €	159 300,00 €	158 400,00 €	163 100,00 €
Repas	40 000,00 €	46 264,70 €	42 000,00 €	67 499,63 €
Autres dépenses	174 586,41 €	164 543,00 €	98 101,30 €	55 000,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-166 195,69 €	-207 607,70 €	-111 001,30 €	-70 499,63 €
RESULTAT CUMULE N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Ces dépenses sont financées par des recettes constituées de :

- l'excédent d'exploitation reporté de 70 500 €
- la dotation de fonctionnement de la DDETS sollicitée est de 202 k€



Budget annexe : CHRS

Détail de la section d'investissement

CHRS	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
RESULTAT CUMULE N-1	93 911,76 €	91 655,12 €	-3 170,52 €	-105 964,18 €
TOTAL RECETTES	143 569,41 €	145 826,05 €	671 959,52 €	270 470,12 €
RAR RECETTE N-1			120 000,00 €	136 167,99 €
Amortissements	8 069,41 €	6 000,00 €	7 600,00 €	29 700,00 €
Subvention	135 500,00 €	139 826,05 €	544 359,52 €	
Autres recettes				104 602,13 €
TOTAL DEPENSES	237 481,17 €	237 481,17 €	668 789,13 €	164 505,94 €
RAR DEPENSE N-1			104 789,13 €	8 118,24 €
Travaux	201 148,17 €	201 148,17 €	550 000,00 €	109 387,70 €
Matériel	36 333,00 €	36 333,00 €	14 000,00 €	30 300,00 €
Autres dépenses				16 700,00 €
RESULTAT D'EXECUTION	-93 911,76 €	-91 655,12 €	3 170,39 €	105 964,18 €
RESULTAT CUMULE N	0,00 €	0,00 €		0,00 €

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le



ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF



Budget annexe : CHRS

Détail de la section d'investissement

La section d'investissement est encore marquée cette année par l'opération de travaux de réaménagement du site, débuté sur le deuxième semestre 2024.

Cet investissement était estimé à 829 k€ en 2023. Au jour d'élaboration du présent rapport, l'opération s'établit ainsi :

CHRS	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Travaux	9 672,00	94 845,80	630 619,34	4 611,08		739 748,22
Restes engagés				2 874,84		2 874,84
Subventions ANAH			227 382,00			227 382,00
Subventions CCAS			300 691,53	93 160,90		393 852,43
FCTVA perçu			-	15 558,51		15 558,51
FCTVA en attente				104 602,13	1 227,99	105 830,12
Reste à charge	9 672,00	94 845,80	102 545,81	- 205 835,62	- 1 227,99	0,00

- L'ANAH a versé une subvention de 227 k€
- Un reste à réaliser de 136 k€ de subvention du budget principal devrait générer un versement effectif de 93 k€, si les versements de FCTVA à percevoir en décembre 2026 correspondent au montant attendu
- L'autofinancement de l'opération s'élève à 394 k€, soit 53 % du total TTC de l'opération.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le

ID : 060-216001586-20260311-05CCAS11032026-BF



www.compiègne.fr

Mairie de Compiègne - Hôtel de ville - CS 30009 - 60321 Compiègne Cédex - 03 44 40 72 00

CCAS DE COMPIEGNE - Budget Principal - Ccas - BP (projet de budget) - 2026

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : ~~0~~ 16

Nombre de membres présents : ~~0~~ 10

Nombre de suffrages exprimés : ~~0~~ 11

VOTES :

Pour : ~~0~~ 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2026.

Présenté par (1), Vice Présidente CCAS.

A, le 11/03/2026.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 11/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - Sandrine de FIGUEIREDO	<i>De Figueiredo</i>
02 - Jihade OUKADI	
03 - Marie-Christine LEGROS	<i>[Signature]</i>
04 - Dominique RENARD	<i>[Signature]</i>
05 - Sophie SCHWARZ	
06 - Xavier BOMBARD	<i>[Signature]</i>
07 - Monia LHADI	
08 - Solange DUMAY	<i>Solange</i>
09 - Rémi LEMAISTRE	<i>[Signature]</i>
10 - Pascale KERFOURN	<i>[Signature]</i>
11 - Dominique BONAT	<i>De Figueiredo</i>
12 - Jean-Marc DEMOUY	
13 - Grazyna ROGÉ	<i>G. Rogé</i>
14 - Gamal HARIDY	
15 - Alexis DERACHE	
16 - Christine JUDEK	<i>[Signature]</i>

16/03/2026.

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

De Figueiredo

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

CCAS DE COMPIEGNE - Budget Portage repas - BP (projet de budget) - 2026

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0/16

Nombre de membres présents : 0/11

Nombre de suffrages exprimés : 0/10

VOTES :

Pour : 0/11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2026

Présenté par (1), la vice Présidente

A, le 16/03/2026

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 16/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 - Sandrine de FIGUEIREDO	<i>De Figueiredo</i>
02 - Jihade OUKADI	
03 - Marie-Christine LEGROS	<i>[Signature]</i>
04 - Dominique RENARD	<i>[Signature]</i>
05 - Sophie SCHWARZ	
06 - Xavier BOMBARD	<i>[Signature]</i>
07 - Monia LHADI	
08 - Solange DUMAY	<i>Solange</i>
09 - Rémi LEMAISTRE	<i>[Signature]</i>
10 - Pascale KERFOURN	<i>[Signature]</i>
11 - Dominique BONAT	<i>De Figueiredo</i>
12 - Jean-Marc DEMOUY	
13 - Grazyna ROGÉ	<i>[Signature]</i>
14 - Gamal HARIDY	<i>[Signature]</i>
15 - Alexis DERACHE	
16 - Christine JUDEK	<i>[Signature]</i>

16/03/2026

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2


Nombre de membres en exercice 16
 Nombre de membres présents 10
 Nombre de suffrages exprimés 11
 VOTES :
 Pour 11
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 02/03/2026

Présenté par la Vice-présidente du CCAS,
A Compiègne, le 11/03/2026

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session
A Compiègne, le 11/03/2026

Les membres du Conseil d'Administration,

Sandrine de FIGUEIREDO Jihade OUKADI Marie-Christine LEGROS Dominique RENARD Sophie SCHWARZ Xavier BOMBARD Monia LHADI Solange DUMAY Rémi LEMAISTRE Pascale KERFOURN Dominique BONAT Jean-Marc DEMOUY Grazyna ROGÉ Gamal HARIDY Alexis DERACHE Christine JUDEK	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Certifié exécutoire par la Vice-présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/03/2026, et de la publication le

A Compiègne, le 11/03/2026

